

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

décembre 2014

L'édito du Maire

D É C E M B R E

Ça y est, le mois de décembre est là, il est celui des réjouissances et des festivités. Noël est une grande fête que l'on vivra en famille, le Nouvel An lui se fêtera plutôt entre amis. Pour certains, ce sera une période de vacances. Ce que l'on appelait autrefois « la trêve des confiseurs ».

Deux moments importants, très attendus par chacun d'entre nous. Chaque village va décorer ses places et embellir ses rues : sapins, guirlandes, lumières, etc.....

Les marchés de Noël vont fleurir un peu partout.

Mais ce mois de décembre n'est-il pas aussi celui des contrastes ?

D'un côté tout est fait pour dépenser et consommer et de l'autre les restos du cœur ouvrent leurs portes afin d'accueillir ceux qui vivent avec peu.

C'est le propre même de notre société.

Vivons pleinement ces jours de fêtes en gérant au mieux ces contradictions.

Bonnes fêtes à vous tous.

Très sincèrement

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

Compte rendu du conseil municipal du 28 novembre 2014.

PLU (Plan Local d'Urbanisme) : le PLU a été réalisé par la précédente équipe municipale, l'objet de la séance a été d'analyser les observations relevées par le commissaire-enquêteur. Tous les votes sur le PLU ont été faits à bulletin secret et ont concerné uniquement l'avis du commissaire-enquêteur.

Observation 1 : M. Denis GAUTHIER demande la modification du PLU pour revenir aux limites de l'urbanisation prévue par la carte communale concernant la parcelle Aux Ratteux route de la Chevillotte. Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

(10 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention).

Observation 2 : M. BRUKER demande l'élargissement du chemin des Ecureuils pour faciliter le passage des camions de ramassage des ordures ménagères. Le commissaire-enquêteur a constaté que la commune a donné satisfaction à la requête en acquérant par le biais de l'EPF (Etablissement Public Foncier) la parcelle appartenant à feu Mme BARBIER.

(14 voix pour).

Observation 3 : Mme Virginie ANDRE souhaite construire sur une parcelle appartenant à son père M. Louis SAINT-HILLIER située au lieu-dit Champs Latez route d'Osse.

Avis défavorable du commissaire-enquêteur, cette parcelle est un terrain agricole à préserver. *(14 voix pour)*

Observation 4 : M. David SERMENT souhaite transformer l'étable désaffectée, route de la Chevillotte, en résidence principale pour son usage personnel.

Avis favorable du commissaire-enquêteur. Mais avec la loi ALUR de mars 2014, il y a peu de chance qu'il obtienne un permis de construire. *(5 voix pour, 6 voix contre et 3 abstentions).*

Observation 5 : Mme Lucienne GAUTHIER souhaite que sa parcelle n°12 route de Vaire classée en zone agricole devienne constructible. Avis favorable du commissaire-enquêteur. *(6 voix pour et 8 voix contre).*

Observation 6 : Mmes Anne et Gisèle DESSIRIER demandent que le tracé du PLU intègre une partie de leur parcelle de 8 ha (rue du Stade). Le commissaire-enquêteur émet un avis défavorable tenant compte que cette parcelle est située en zone agricole.

(10 voix pour, 2 contre et 2 abstentions).

Observation 7 : M. Dimitri MORIN a un projet d'aménagement situé au Verger Creuillot (Grande Rue) afin de développer l'accueil de tourisme à Nancray. Avis favorable du commissaire enquêteur. Depuis cette enquête, M. MORIN a changé de projet.

(9 voix pour et 5 contre).

Observation 8.1 : Les conjoints GURNAUD s'étonnent que les parcelles Au Pré Moris soient classées en zone naturelle. Le commissaire-enquêteur émet un avis défavorable à un changement de zone. *(14 voix pour).*

Observation 8.2 : Les conjoints GURNAUD souhaitent que la parcelle Derrière chez Aubriot rue de la Corvée soit classée en zone constructible. Avis défavorable du commissaire-enquêteur. *(5 voix pour et 9 contre).*

Observation 8.3 : Les conjoints GURNAUD ont pris connaissance de la volonté de la commune de créer un emplacement réservé pour élargir la rue du Bois de Faule. Cet emplacement paraît justifié au commissaire-enquêteur. *(12 voix pour).*

Observation 8.4 : Les conjoints GURNAUD sollicitent l'élargissement de la zone constructible le long de la rue du Bois de Faule. Avis favorable du commissaire-enquêteur. *(4 voix pour, 9 contre et 1 abstention).*

Observation 9 : M. et Mme CHAPUIS demande l'extension du périmètre constructible et la suppression en classement inondable d'une partie du lieu-dit le Trépied rue des Marnes. Cette zone est classée agricole. Avis défavorable du commissaire-enquêteur.

(13 voix pour et 1 contre).

Observations 10 et 11 : M. Frédéric SALVI quitte la séance, étant l'auteur d'une des observations.

M. SALVI ainsi que 10 habitants du Clos des Vergers sont inquiets de l'urbanisation dans le futur de Verger Creuillot. Le plan de circulation prévoit un passage des véhicules entre les n° 4 et 7 du Clos des Vergers. C'est une voie bien trop étroite avec une issue sur la rue de Vaucenet. Le commissaire-enquêteur recommande la restriction de l'accès au Clos des Vergers aux seuls riverains.

(11 voix pour, 1 contre et 1 abstention).

M. Frédéric SALVI rejoint le conseil et les votes suivants se font à mains levées.

Rapport sur le service public d'assainissement de 2013 : M. Jean-Pierre BOUR rappelle que le conseil municipal doit valider le rapport de l'année écoulée. Le contrat avec le délégataire Gaz et Eaux est conclu jusqu'en 2014. *(14 voix pour).*

Avenant à la convention d'adhésion au service commun " conseil en énergie partagée " : M. Cédric ROBERT demande si cela est bien utile. M. Jean-Pierre BOUR demande s'il est nécessaire qu'une tierce personne vérifie les factures d'électricité, de chauffage, etc ... afin de nous faire savoir si la commune consomme trop. Réflexions partagées par un certain nombre de personnes du conseil.

(1 voix pour, 9 voix contre et 4 abstentions).

Tarifs de l'affouage : La commission bois a fixé le prix du stère livré à domicile à 40 € et celui du stère à couper à 5,50 €.

(14 voix pour).

Questions diverses :

A propos du PLU, M. Jean SANCEY-RICHARD fait une remarque concernant un emplacement réservé sur le terrain de Mme GARNIER route de Osse. M. Frédéric SALVI signale qu'aucune observation n'a été faite pendant l'enquête publique. Toutefois, il est possible d'établir une modification simplifiée pour supprimer cet emplacement.

Seules les personnes âgées de plus de 70 ans sont invitées par la commune au repas des Anciens comme il en a été décidé en réunion de CCAS. Les personnes de plus de 75 ans ne pouvant pas se déplacer recevront un colis.

Le maire souhaite ne pas faire de réunion pendant les vacances scolaires, trop de personnes sont absentes.

Nous rappelons que le CR est lisible in extenso au tableau d'affichage

Rapport sur le service public d'assainissement de 2013

L'activité du délégataire au cours de l'année 2013 a été la suivante :

- 50 ml de canalisation ont été inspectés par caméra (sur 600 ml / an)
- 792 ml de canalisation ont été curés (sur 1200 ml / an)
- Les grilles des avaloirs ont été nettoyées régulièrement
- Un contrôle des installations électriques et de levage a été réalisé
- Le curage du poste de relèvement a été effectué
- 16 dispositifs d'assainissement non collectif ont été contrôlés (19 % sont conformes et 1 dispositif doit être remis complètement aux normes, les autres devront être mis aux normes en cas de vente).

La population desservie est de 1210 habitants sur une population totale de 1287 habitants, représentant 504 abonnés contre 499 en 2012.

Le taux de débordement dans les locaux des usagers a été de 0%.

Le réseau de collecte des Eaux Usées est de 7 125 ml soit 11,2% de plus qu'en 2012 (intégration du lotissement de la Combe Saint Vallier.

Aucun point noir n'a été relevé.

Le taux de réclamations par milliers d'abonnés est de 15.9 contre 132.30 (2012) ;

La part proportionnelle de la commune n'a pas augmenté en 2013 soit 0.86 € HT / m3, la part du délégataire est passée à 0.3271 € HT soit 2.2% de plus qu'en 2012.

Enfin la TVA a été portée à 10 % au lieu de 7 % (2012).

La dette de l'assainissement est passée de 87 966 € (2012) à 78 139 € (2013). Le montant des remboursements s'est élevé à 12 544 € et l'amortissement est de 14 564 €.

Enfin une demande d'abandon de créance de 81.92 € a été accordée.

En complément, M. Jean-Pierre BOUR donne les informations suivantes sur le rapport annuel du délégataire GAZ et EAUX pour le contrat de transport et de traitement des effluents du syndicat du GOUR (expirant en 2024). Il regroupe les communes de Bouclans, Nancray, Naisey les Granges et il traite les Eaux Usées d' Osse et de la Fromagerie du Plateau de Bouclans.

- Le débit nominal de la station est de 620 m3 / j soit une capacité pour 3000 habitants.
- 1 171 abonnés ; 105 262 m3 facturés, 10 km de canalisation.
- Les travaux effectués en 2013 : remplacement des diffuseurs d'air du bassin d'aération (opération lourde qui nécessite l'arrêt de la station, les diffuseurs étaient complètement obstrués par les lingettes) ; réparation du Prépazur, réparations sur la pompe n° 2 du bassin d'orage de Nancray, contrôle du dispositif d'auto surveillance de la station, curage de 578 ml de réseau et inspection caméra sur 50 ml ; un bilan 24 h a été effectué sur les effluents d'Osse.
- Informations sur le traitement :
 - Les charges de pollution ont baissé, liées à celle du volume traité (-5.4 %)
 - Le rendement épuratoire est supérieur à 93 %
 - Une étude sur la déphosphatation a été réalisée.
 - Pas de dépassement des limites de rejet (DCO notamment)

En conclusion, la station marche bien. Toutefois, il convient que chaque commune fasse des efforts pour limiter les apports d'eaux claires (eau de ruissellement par temps de pluie, raccordement des eaux pluviales des particuliers). Cela surcharge inutilement la station et nécessite de faire une information à la population pour éviter l'évacuation des lingettes dans les toilettes, leur temps de biodégradation n'est pas compatible avec leur circulation dans le système de traitement des effluents ce qui entraîne des bouchages de tuyaux, de pompes de relevage, et le système de traitement proprement dit.



La vie associative

✓ JUDO CLUB NANCRA Y



Résultats et compétitions à venir...

L'année sportive 2014-2015 débute sous de bons auspices malgré une fausse note à Metz

Le 4 octobre, Maverick Rueff et les frères GLEJZER ont « tenu les tables » d'arbitrage, en tant que commissaires sportifs, au 22ème Open International de Franche-Comté Seniors qui s'est déroulé à l'Axone. Nicolas en a profité pour glaner les derniers points qui lui manquaient pour l'obtention de sa ceinture noire.

Le 18 octobre, Maverick RUEFF et Nicolas GLEJZER ont participé au 4ème Tournoi International de Metz-Moselle Cadets (Label A) et n'ont, malheureusement, pas réussi à franchir le premier tour.

Le 19 octobre, Alexandre GLEJZER s'est imposé à l'Open de Dijon, Tournoi Label A FFJDA Minimes, dans la catégorie des + de 73 kg qu'il vient d'intégrer en battant en finale l'actuel champion inter-régional de la catégorie.

Son frère Nicolas termine 3ème au 21ème Tournoi de Clermont-Ferrand Cadets le 15 novembre.

Maverick Rueff a obtenu les points manquants à sa ceinture noire le 16 novembre

(1 victoire par ippon sur immobilisation, combat arbitré par...notre président Denis LAPOSTOLET qui, ce jour-là, en compagnie de Stéphane POUJOLAT (notre trésorier) réussissaient leurs katas pour le 3ème dan).

Les autres compétiteurs du club entreront en lice le 30 novembre à l'Open Adidas Minimes de Besançon où Alexandre tentera de conserver son titre de vice-champion de l'épreuve.

Les 6 et 7 décembre, les «Trois Mousquetaires» (Alexandre, Maverick et Nicolas) se rendront dans le Pas-de-Calais au tournoi International de Harnes...

Nous souhaitons une moisson de médailles à nos compétiteurs et les remercions de promouvoir notre club lors de leurs déplacements en France et à l'étranger.



Clermont



Passage de ceinture

30 novembre 2014

Eva DESCHAMPS et Alexandre GLEJZER à l'Open Minimes de Besançon

Eva, confrontée à l'élite régionale et interrégionale, n'a pu sortir de poule.

Alexandre s'impose dans sa poule, passe sans encombre les quarts et les demi-finales et, alors qu'il menait d'un wazari, se fait stopper en finale par le champion inter-régional des plus de 73 kg qu'il avait battu à l'Open de Dijon le mois dernier.

30 novembre 2014

Lorenzo NICOLET s'octroie la 2ème place au tournoi de Chemaudin.

06 décembre 2014

Alexandre GLEJZER défendra les couleurs du club et de FCJB au tournoi international de Harnes (Pas-de-Calais) pour sa dernière compétition en minimes.

07 décembre 2014

Maverick RUEFF et Nicolas GLEJZER, nos récentes ceintures noires, rejoindront Alexandre à Harnes où ils participeront au tournoi cadets.

19 décembre 2014

Notre traditionnelle remise de « Pères Noël en chocolat » n'aura pas lieu cette année, faute de salle disponible, et sera vraisemblablement remplacée par la « Galette des Rois » le 9 janvier.



Dijon

Joyeuses Fêtes de fin d'année à tous, reposez-vous bien et revenez-nous en forme pour de nouveaux défis en 2015...

Sportivement Vôtre
JPG

✓ LA BIBLIOTHEQUE

RENTREE LITTERAIRE A LA BIBLIOTHEQUE

Dès à présent vous pouvez trouver les nouveautés de la rentrée littéraire :
Modiano, Läckberg, Foenkinos, Ken Follett 3, Tesich, Zenatti, Reinhart.....

PRET DE SERIES TV

A nouveau la bibliothèque pourra prêter de nouvelles séries TV durant le premier trimestre 2015.

ADHESION

En janvier, c'est le moment de renouveler votre adhésion, 10 € par famille.

Nouvel arrivage de BD:

Les Carnets de Cerise Tome 3, **La quête d'Ewilan** 1 et 2, **Garfield 'Geek Chat'**, **Klaw** Tome 4, **La Rose Ecarlate**, **MegaKids 'Trop de la Bulle'...**etc

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.





LE COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF RECOMPENSE L'ECOLE FEMININE DE FOOTBALL AVEC LA 5^{ème} PLACE AU CONCOURS « FEMMES ET SPORTS 2014»

Sur les conseils de Mr ROD Mohamed (responsable de l'école de foot USNO), nous avons rempli début Septembre un dossier de candidature pour le concours « femmes et sports 2014».

Ce dossier consistait à présenter une action menée et l'objectif qui en découlait.

Nous avons donc choisi de mettre en avant les journées découvertes du football féminin et l'après-midi « foot à l'école » que nous avons organisés afin d'évaluer le potentiel sur l'ensemble des clubs « U.S. Nancray-Osse », « F.C. Montfaucon-Morre-Gennes-La Veze » et « E.S. Bouclans-Gonsans ». L'objectif étant la création d'une école de foot féminine « Monts et Vallées », en partenariat avec le « District Doubs Sud et Haut Doubs ».

Nous leur avons fait part des moyens mis en œuvre pour arriver à notre objectif, comme les tracts distribués dans les écoles et collèges, les affiches distribuées dans les commerces de proximité, ainsi que l'article fait dans l'Est Républicain mettant en avant le foot au féminin.

Grâce à cela notre école féminine de football a vu le jour avec un effectif de 20 joueuses.

Jeudi 6 Novembre, nous avons été convoqués pour présenter notre dossier devant un jury, c'est M. LE BARRE Patrick (président de l'USNO) qui a brillamment rempli cette mission, puisque nous avons remporté la 5ème place.

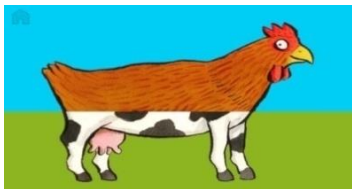
Ceci n'aurait pas été possible sans l'aide des éducateurs qui encadrent l'école féminine de foot ainsi que les nombreux bénévoles qui étaient présents sur les journées découvertes et l'après-midi foot à l'école, un grand merci à :

- *l'équipe enseignante de l'école du Vaizot à Nancray*
- *Céline ROD et Mégane GIBEY animatrices au Francas de Nancray*
- *TISSERAND Marc (district Doubs sud et Haut Doubs*
- *HENRIOT Gaétan (district Doubs sud et Haut Doubs*
- *Mohamed ROD (responsable école de foot USNO)*
- *BARBIER Peggy (secrétaire école féminine de foot, USNO)*
- *BARBIER Cyril (éducateur USNO)*
- *ROTH Pierre-Nicolas (éducateur USNO)*
- *LAURENT Thibaut (éducateur USNO)*
- *CLERC Emilien (joueur USNO)*
- *ROD William (joueur USNO)*
- *PETITJEAN Jules (joueur USNO)*
- *Patrick LE BARRE (Président USNO)*

**LE COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF RECOMPENSE L'ECOLE FEMININE DE
FOOTBALL AVEC LA 5^{ème} PLACE AU CONCOURS « FEMMES ET SPORT 2014 »**



Bravo les filles !!!!



Pêle-mêle

✓ **Pompier**

BILAN 2013 / 2014

Douze jeunes sapeurs-pompiers du Plateau de Bouclans, Glamondans, Gonsans, Naisez-les Granges, Nancray, Osse, Saône, Mamirolle suivent une formation pompier tous les samedis après-midi de 14h à 18h, soit 120 heures de cours théoriques, pratiques et sportifs.

- *Les jeunes ont participé au cross départemental le 7 février 2014 à Lisle sur le Doubs par un temps pluvieux, au challenge de la qualité le 12 avril à Pontarlier, aux cérémonies patriotiques à Mamirolle, Naisey et Champlive.*
- *Ils ont suivi des cours particuliers-sous l'égide de Renald MURGIAT, expert sapeur-pompier en nouveaux animaux de compagnie (NAC) : reptiles, araignées, varans, etc...*
- *Cours sur la gestion du stress par la psychologue Astrid.*
- *Cours sur les stupéfiants et les dangers par notre médecin capitaine Delphine Garnache.*
- *Deux journées de révisions ont été organisées les 17 et 24 mai pour préparer les 3 jeunes au brevet.*



Le grand jour arrive :

Olivier Lambert, Arnaud Sugny et Donovan Robbe réussissent leurs épreuves sportives : le 100m, 800m, lancé de poids, saut en hauteur, natation et parcours sportif.

Ils réussissent les épreuves pratiques : sauvetage d'une personne, protection sur un toit, échelle à crochets, échelle à coulisse et les manœuvres incendie

Ces trois jeunes, après des stages complémentaires pendant leurs vacances d'été sont opérationnels et ont incorporé les Centres : **Olivier Lambert et Arnaud Sugny** : CS Premier Plateau
Donovan Robbe : CS Saône –Mamirolle.

Bravo et félicitations à ces trois jeunes dévoués pour les autres et motivés.

Nous leur souhaitons une bonne continuation au sein de leur centre respectif et la bienvenue au renfort des différentes équipes.

Le 17 octobre 2014 en présence du conseiller Général Claude Dallavallle, des maires du Plateau, des chefs de centre du Premier Plateau et de Saône-Mamirolle, des parents et de l'ensemble des animateurs.

Nous avons remis aux 7 jeunes :

Maverick Rueff	Adrian Challine
Gabriel Boudry Aubry	Maxime Jouffroy
Marius Bonne	Thibault Sylvestre
Maxence Neveu	

le galon de la quatrième année qui est la dernière ligne droite pour eux.

Le brevet aura lieu en 2015

Nous avons également remis à Olivier, Arnaud et Donovan le livre opérationnel du sapeur- pompier.

A tous merci et merci encore de votre investissement envers ces jeunes et merci aux élus et chefs de Centre de vos encouragements.

Ne craignez pas d'avancer lentement craignez seulement de rester sur place.

Noëlle et son équipe

✓ **SOUVENIR FRANCAIS**

COMITE DE ROULANS

10, rue combotte d'or

25360 BOUCLANS



En 2012 nous avons rappelé notre mission.

En 2013 nous avons souhaité voir un mât à chaque monument aux morts et pavoiser toute l'année comme les mairies, c'est presque terminé.

Nous avons suggéré aux maires de placer un mât dans les cimetières, là où reposent des morts pour la France, à la charge du Souvenir Français. 5 cimetières en sont déjà dotés.

Actuellement nous rencontrons des maires pour étudier la façon de pérenniser dans le temps les sépultures abandonnées et qui doivent rester immortelles.

1°cas : le mort pour la France repose dans une tombe familiale, la famille est seule habilitée pour l'entretenir. Lorsqu'il n'y a plus personne pour s'en occuper, le Souvenir Français prend le relais.

2 cas : lorsque la sépulture est individuelle, n'est plus entretenue, le Souvenir Français intervient.

Toutes ces actions se font en collaboration avec les municipalités.

Cette année dans le cadre du centenaire de 1914 nous avons fleuri les tombes des morts pour la France dont les noms nous ont été communiqués.

Nous avons entretenu plusieurs tombes et un monument de 1870.

La conservation de la mémoire, l'entretien des tombes sont deux axes de notre action, le troisième consiste à transmettre le flambeau du souvenir aux générations successives.

Dans ce cadre-là un courrier a été adressé aux directeurs, directrices des écoles pour leur proposer notre aide pour des actions liées à l'histoire qu'ils pourraient envisager, le même à destination du collège de ROULANS.

Depuis octobre 2014 le Souvenir Français est agréé au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public pour une durée de 5 ans.

Pour mener à bien notre mission, nous avons besoin de la collaboration des Maires, mais aussi de toute la population. Oublier le passé, c'est nous conduire à le revivre, l'actualité nous démontre quotidiennement que la paix est sans cesse menacée.

Comment nous aider :

En adhérant auprès des délégués des villages ou à l'adresse ci-dessus

- 10€ membre titulaire
- 20€ membre bienfaiteur
- 20€ groupe affilié
- et si vous le souhaitez 5€ la revue trimestrielle

A partir de 10€, un reçu vous permet de déclarer cette somme dans les dons lors de votre déclaration de revenus et ainsi de bénéficier de 66% de remise.

En participant :

- Devenir délégué dans votre village
- Participer à la collecte du 1° novembre
- Devenir porte drapeaux

Et cela concerne femmes, hommes, jeunes.

En espérant que cet appel sera entendu et à l'aube de la nouvelle année, nous vous souhaitons pour 2015 nos meilleurs vœux de bonheur, mais surtout de santé.

Le Président

Georges MAGNIN

✓ **Fermetures du secrétariat de mairie**

- fermeture du secrétariat de mairie les mercredis **24 et 31/12/2014 à 17 h 00** au lieu de **18 h 00**.

- fermeture du secrétariat de mairie et des services techniques municipaux les **vendredis 26/12/2014 et 02/01/2015**.

✓ **Amicale des donneurs de sang de Bouclans.**

1974 – 2014 : 40 ans que notre association existe !

* **1^{er} février 1971** à l'initiative d'André Grandgirard et aux premiers donneurs de sang du plateau : **première collecte de sang au château de Bouclans.**

* **13 décembre 1974** : mise en place du comité à la mairie de Bouclans au cours de l'assemblée générale présidée par Gaston Renaud, maire de Bouclans et premier donneur de sang.

Sont élus, président : André Grandgirard, trésorier : Charles Piquard (Bouclans), membres du bureau : Nicole Morteau (Côtebrune) - Marie-Madeleine Pusard (Gonsans) - Michel Simon (Glamondans) - Jean Simon (Dammartin) - André Vaubourg (Champlive) - Denise Pasteur et Gisèle Bouvresse (Bouclans) - Marie-Thérèse Bobillier (Naisey) - Lucien Muller (Vauchamps) - Jacky Beauquier (Osse).

1974 : une collecte est organisée dans les communes de Gonsans et Naisey.

A ce jour, 13 communes nous donnent des subventions et sont présentes lors de nos assemblées générales : Glamondans, Dammartin, Champlive, Osse, Vauchamps, Nancray, Naisey, Gonsans, Magny-Châtelard, Verrière-du-Grosbois, Côtebrune, Aïssey et Bouclans.

Lors de notre assemblée générale le 19 septembre, nous avons mis à l'honneur **les personnes qui ont œuvré pendant 40 années de bénévolat au sein de notre association. Bénévole vient du mot latin « benevolus » qui signifie bonne volonté.**

Il s'agit de Marie-Madeleine Pusard, Marie-Thérèse Bobillier, Gisèle Bouvresse et Nicole Morteau.

Un grand merci pour toutes ces années de bénévolat pour la bonne cause. **Merci de votre dévouement, mille et une fois Merci !**

La médaille grand or du bénévolat leur a été remise par les élus, les maires du secteur, le conseiller général, Claude Dallavalle et le président départemental des donneurs de sang, Didier Gaume.

La médaille pour 20 ans de bénévolat, médaille d'argent, a été remise à Yves Clerget et à Alain Gauthier : merci à eux pour leur dévouement.

Un spectacle présenté par **les Potes à Germaine** suivi d'un repas, a clôturé cette AG « spéciale 40 ans ».



La guerre 14-18, avec son cortège effrayant de morts et de grands blessés, a fait apparaître toute l'importance de la transfusion sanguine. C'est à cette époque qu'ont pris fin certaines pratiques hasardeuses de transfusion sanguine, et que s'est développée la technique transfusionnelle.

En effet, la méthode « bras-à-bras », encore mutilante pour le donneur, était alors d'usage général. Après la guerre, la méthode bras-à-bras est abandonnée et remplacée par la transfusion moderne.

BILAN DES COLLECTES DE SANG - 2014

<i>dates</i>	<i>dons de sang</i>	<i>dons de plasma</i>	<i>nouveaux</i>
29 janvier	84	9	2
26 mars	87	0	3
19 juin	71	7	3
10 septembre	56	9	3
19 novembre	72	0	1

Encore merci à tous les donneurs de sang pour leur geste plein de générosité qui permet de sauver les malades, atteints de différentes pathologies, et les accidentés.

Bravo et félicitations aux récipiendaires :

25 dons et plus : Colette Bourdenet, Christophe Chiappinelli, Didier Faivre-Rampant, Hervé Languebien, Bertrand Perrigot, Corinne Petitjean, Christelle Poignard, Patricia Ronot.

45 dons et plus : Fabienne Bobillier.

60 dons et plus : Marie-Hélène Bole.

75 dons et plus : Jean-Michel Deleule, Paul Piquard, Jean-Louis Morteau.

160 dons et plus : Christelle Deleule.

Merci à mes trois « drôles de dames » : Martine Renaud, Marie-Paule Lapprand, Christelle Deleule pour le repérage des parcours de la marche de 2013 et merci à notre photographe, Claude Lapprand, pour ses belles photos. Merci à pierre Morche qui a remis le groupe sur la bonne marche

Merci à toute mon équipe dévouée.

Nous souhaitons un bon rétablissement à tous les malades et une bonne santé à tous.

Dates à retenir :

- 7 juin 2015 : marche départementale des donneurs de sang à Frasne.

- Collectes 2015 : 28 janvier - 8 avril - 24 juin - 9 septembre - 18 novembre.

Vous n'êtes pas encore donneur, vous vous interrogez sur le don de sang, de plasma, de plaquettes... voire sur le don d'organes, venez rencontrer bénévoles et professionnels lors de nos collectes, ou composez le 03 81 63 03 78.

Il faut faire de la vie un rêve, et d'un rêve une réalité.

Bonne santé et bonne année.

C'est Noëlle (et son équipe)



✓ **Information sur l'Europe**



Après avoir essayé d'éclairer sur les différentes institutions de l'Union européenne nous allons dans les prochains numéros donner des informations sur les différentes annonces.

JUNCKER ANNONCE UN PLAN D'INVESTISSEMENT DE 315 MILLIARDS D'EUROS

La Commission européenne a annoncé un plan d'investissement de 315 milliards d'euros destiné à relancer la croissance en Europe et à redonner du travail au plus grand nombre.

Le plan comporte trois volets principaux :

- la création d'un nouveau Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS), garanti par de l'argent public, afin de mobiliser au moins 315 milliards d'investissements supplémentaires au cours des trois prochaines années (2015-2017) ;*
- la mise en place d'une réserve de projets crédibles, associée à un programme d'assistance, afin de canaliser les investissements en fonction des besoins les plus pressants ;*
- une feuille de route ambitieuse destinée à rendre l'Europe plus attrayante pour les investissements et supprimer les obstacles réglementaires.*

DONALD TUSK PREND SES FONCTIONS DE PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN LE 1^{er} DÉCEMBRE 2014

Le 30 août 2014, Donald Tusk, ancien Premier ministre de la Pologne, a été élu à l'unanimité Président du Conseil européen par les Chefs d'État ou de gouvernement de l'UE.

Il est entré en fonction le 1^{er} décembre 2014 pour un mandat de 2 ans et demi

FONDS EUROPEENS 2014-2020 : LA FRANCHE-COMTE PREND UN TEMPS D'AVANCE

La nouvelle programmation européenne sur la période 2014-2020 va mobiliser 28 milliards d'euros en France, dont près de 700 millions en Franche-Comté (tous fonds confondus).

Le programme opérationnel (PO) FEDER-FSE et Massif du Jura a été validé par la Commission européenne le 10 novembre dernier (parmi les 4 premières régions françaises) et le premier Comité de suivi des Fonds (de transition avec l'État) s'est tenu le 21 novembre. La Commission européenne, par l'intermédiaire de la DG Regio, a salué la rapidité d'adoption du PO, la bonne transition avec les services de l'État et les choix de concentration thématique opérés : la Franche-Comté a choisi l'efficacité énergétique comme priorité et s'est fixé les objectifs d'une production de 27MW supplémentaires à partir d'énergies renouvelables et d'une réduction de 41.000 tonnes d'émissions de carbone. 6 300 foyers/ménages bénéficieront des fonds alloués à l'efficacité énergétique et plus d'un cinquième du budget contribuera à atténuer les effets du changement climatique.

stephane.sauce@gmail.com

✓ **Voter en 2015.**

*Si vous avez eu 18 ans cette année ou que vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2015, pensez à vous inscrire en mairie avant le **31.12.2014**.*

Les scrutins :

- **Mars 2015, élections départementales**
- **Décembre 2015, élections régionales**

✓ *Don du sang*

Notre village fait partie depuis plusieurs années de l'Amicale des Donneurs de Sang de SAONE et ses environs.

Nous vous rappelons que le Don est possible dès 18 ans jusqu'à 70 ans : il suffit de se présenter avec sa carte d'identité lors du premier don à l'Espace des Marais à SAONE de 16 h à 19h30.

Chaque collecte est gérée par une équipe de médecins et d'infirmières de l'EFS Etablissement Français du Sang de Besançon ; et après votre don une collation vous est offerte par l'équipe de bénévoles de l' Amicale.

Une femme peut donner son sang 4 fois par an et un homme 6 fois en respectant un délai d'au moins 8 semaines entre chaque don.

Les donneurs du groupe O, dits donneurs universels sont particulièrement recherchés car leur sang peut être transfusé à un très grand nombre de patients.

Les collectes pour 2015 se dérouleront les :

Lundi 5 janvier

Lundi 16 mars

Lundi 11 mai

Lundi 31 août

Lundi 2 novembre

En donnant votre sang, vous pouvez sauver des Vies !

Dans notre village xxxxx fait partie de cette amicale, vous pouvez prendre contact avec elle/lui pour tout renseignement.

Marie-Laude Bidet
tel . 03. 81. 55-25. 75

✓ COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 25 NOVEMBRE AVEC LA GENDARMERIE

Interlocuteur : Major DELTENRE consultant en second de la communauté de Brigade de Besançon / Tarazona.

Le Major DELTENRE informe les habitants qu'ils sont vingt-quatre gendarmes pour vingt-quatre communes.

Pour les vingt-quatre communes, on compte au 1^{er} novembre 2014, 139 cambriolages pour 130 au 1^{er} novembre 2013.

Les cambriolages ont lieu le plus fréquemment en première partie de soirée entre 17 h et 21 h. Certains habitants de Nancray, présents lors de la réunion, précisent qu'ils ont été cambriolés après minuit.

Depuis le début de l'année 2014, on compte une dizaine de cambriolages à Nancray. La gendarmerie a effectué quarante-trois interventions dont huit de nuit.

Il faut essayer de ralentir, de retarder au maximum l'entrée du cambrioleur. Le cambrioleur n'insistera pas s'il s'aperçoit qu'il y a trop d'obstacles.

Quelques conseils

Ce qu'il faut faire :

- * Fermer à clé votre domicile même si vous êtes chez vous, à l'étage, sous la douche ou dans votre jardin, les cambrioleurs peuvent rentrer.
 - * Fermer à clé votre voiture, bloquer le volant, ne rien laisser en vue (sac à main, argent...), même dans le garage.
 - * Mettre des cadenas aux vélos et motos.
 - * Eviter de ranger vos bijoux dans les salles de bains.
 - * Fermer les volets, ne pas laisser les fenêtres en position OB (oscillo-battant) en votre absence même courte.
 - * Mettre un système d'alarme. Pour les personnes âgées mettre un judas ou un entrebâilleur.
 - * Si vous faites l'acquisition d'un petit coffre-fort, pensez à le sceller.
 - * Fermer le portail du jardin.
 - * Faire attention aux démarcheurs (rempailleurs de chaises, nettoyeurs des toits, vendeurs de produits pas à bas prix...). Ils viennent en général à deux. L'un vous occupe pendant que l'autre rentre. Faire attention également aux femmes avec enfants qui ont la faculté de pouvoir se faufiler partout.
 - * Vous pouvez également avoir la visite de faux policiers, de faux gendarmes, de faux postiers. Si vous avez le moindre doute demander leur carte professionnelle.
 - * Si vous devez vous absenter le soir, laissez une lumière allumée afin de donner l'impression d'une présence.
 - * Si vous partez en vacances, prévenir votre voisin ou une personne de confiance et lui demander de relever votre courrier, d'entretenir votre jardin. Un jardin non entretenu peut éveiller les soupçons.
- Toute l'année vous pouvez bénéficier du programme « Opération tranquillité vacances ». Vous devez signaler votre absence à la gendarmerie de Besançon / Tarazona et remplir un formulaire d'inscription.

Pensez à faire des photos de vos objets de valeur, noter les numéros de série de vos appareils (télé, outils...), les numéros de chéquier, le numéro de votre carte bancaire (augmentation de 161 % de vols de carte bancaire en 2014).

Ce qu'il ne faut pas faire :

- * Ne pas laisser les clés sur votre porte d'entrée, ni dans la boîte aux lettres, ni sous le paillason ou dans le pot de fleur. Eviter également de laisser toutes les clés (clés de voiture, de porte de garage...) au même endroit, le cambrioleur n'a plus qu'à se servir.
- * Ne pas laisser de mot sur la porte d'entrée ou sur la boîte aux lettres, indiquant par exemple « Je ne suis pas là, déposez le colis chez mon voisin ».
- * Ne pas laisser traîner autour de votre maison, des outils, des échelles qui peuvent aider le cambrioleur à rentrer dans votre domicile.

En cas de cambriolage, ne toucher à rien afin que les gendarmes puissent relever des empreintes, de l'ADN.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage, notez le plus de renseignements possibles (nombre de personnes, plaque d'immatriculation...). **Vous ne devez en aucun cas aller au-devant du ou des cambrioleurs.**

Lors d'un cambriolage chez des personnes âgées, c'est la gendarmerie qui se déplace pour établir le dépôt de plainte.

Soyez vigilants, la SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS



Les prochains rendez-vous

❖ le 17 janvier

Frédéric Salvi, Maire de Nancray, et l'équipe municipale ont le plaisir d'inviter la population à la **cérémonie des vœux** qui aura lieu le **Samedi 17 Janvier 2015 à 11H00** à l'Espace du Vaizot.

Joyeuses fêtes de fin d'année
à toutes et à tous

